

LA PLUS FORTE-
VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Téléphone: 351-17
ROUBAIX: 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING: Téléphone: 9-55
3, rue Fidèle Lathoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

UN ANNIVERSAIRE

L'expérience Roosevelt

En dépit des mesures prises, on compte aux Etats-Unis dix millions de chômeurs

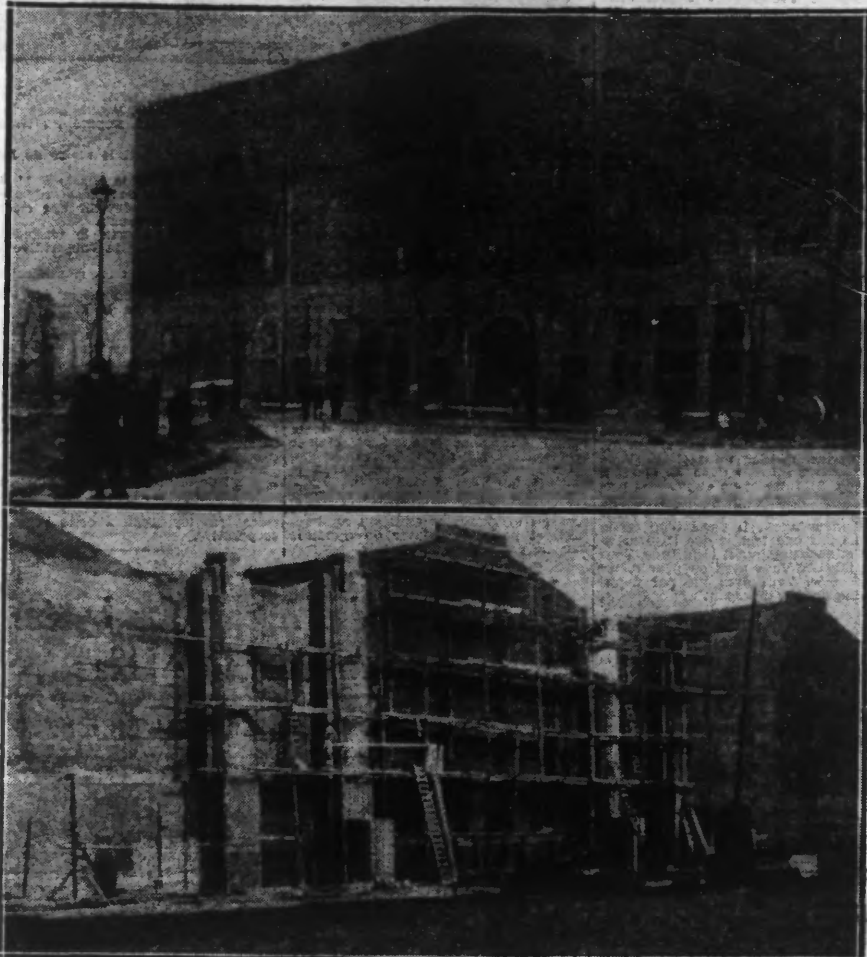


Le Président ROOSEVELT à sa table de travail.

Il y a un an, M. ROOSEVELT accédait au pouvoir. Les Etats-Unis se débattaient alors dans les scandales bancaires. Les gangsters défrayaient la chronique de leurs exploits. Une crise économique, une crise morale, une crise sociale conjuguèrent leurs effets. M. ROOSEVELT entra à la Maison Blanche, précédé d'une grande popularité. Quelques heures après la prestation de serment de fidélité à la Constitution, il déclara diverses mesures particulièrement énergiques, et son autorité croissait encore. M. ROOSEVELT se flattait d'ailleurs d'avoir un programme neuf. Aussi, obtint-il du congrès des pouvoirs exceptionnels sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis. Ces pouvoirs furent de lui un véritable dictateur. Il serait vain de tenter de résumer en quelques lignes l'œuvre poursuivie au cours de cette année si lourde d'événements. Notons cependant d'un mot : règlement de la crise bancaire ; économie massive dans le budget fédéral ; abandon de l'étalon-or ; préparation de la conférence économique de Londres ; vote du « National Recovery act », afin de donner un véritable coup de fouet à l'économie américaine ; campagne à grand fracas de l'« Algèze Bleue » ; lancement d'un vaste programme de travaux ; contrôle de l'Etat sur la production agricole ; suppression de la prohibition et par suite lutte contre les gangsters ; mesures contre les banques ; baisse du dollar ; création d'une nouvelle monnaie ; reboisement de certaines régions et exécution de travaux publics par plusieurs millions de chômeurs enrégimentés ; politique de prêt des fonds d'Etat ; retour à l'équilibre pour soutenir le budget ; réalisation d'un programme d'armement aérien et

LES NOUVELLES TRANSFORMATIONS DE LA FOIRE COMMERCIALE DE LILLE

ELLES AFFIRMENT LE SOUCI D'EMBELLISSEMENT QUI ANIME LES DIRIGEANTS DE L'ENTREPRISE & L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE LA VILLE



Les nouveaux aménagements de la Foire Commerciale. — EN HAUT : L'arrangement des voies d'accès devant le Grand Palais. — EN BAS : L'entrée monumentale du Grand Hall du Textile.

Voici bientôt la Foire Commerciale de Lille, 1934, partie vers des destinées nouvelles et, espérons-le, car tout le fait pressager, plus prospères que jamais. C'est que, d'année en année, cette grande entreprise économique prend un éclat, un essor de plus en plus accentués. Quelques jours avant qu'elle n'ouvre ses portes, nous lui avons rendu visite, nous avons de nouveau parcouru ses vastes

hall, ses larges avenues, ses palais où l'acier joue un rôle prépondérant. Et nous avons pu constater que, depuis l'an dernier, des progrès avaient été réalisés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Disons en quel consistaient ces transformations et améliorations à un état de choses qui s'avèrent déjà magnifiques. Les améliorations apportées à l'ex-

QUATORZE ANS APRÈS UN TERRIBLE CRIME

Une femme dénonce l'un des bandits masqués qui fusillèrent en 1920 les époux HULEUX, à GRAND-RENG, à 100 mètres de la frontière française — L'assassin se trouverait dans une localité française voisine



La maison dans laquelle se déroula le terrible drame, à GRAND-RENG.

Les annales criminelles foisonnent en histoires dans le genre de celle qui défraie actuellement toute la chronique dans la région frontalière de Villers-Bretonneux à Douaumont. Un drame mystérieux. Des enquêtes qui ne donnent aucun résultat. Désespérant de découvrir les assassins, la justice classe le dossier. On ne compte plus dès lors que sur le hasard, qui est souvent l'auxiliaire des policiers. Et un jour, longtemps après parfois, un acteur, un témoin, un confident, tenu par un désir de vengeance ou harcelé par les remords, lance une piste, un nom. Il y a quatorze ans, à Villers-Bretonneux, des bandits masqués avaient fusillé de braves débitants... Tragédie brutale, horrible, sanglante. Tout le monde dans la région en gardait le souvenir.

Le cabaret du marchand ambulant

Le bourg de Grand-Reng est situé en bordure de la frontière, à moins d'un kilomètre de Larvillers, hameau du village français de Vieux-Reng. Venant de Vieux-Reng, on arrive à Grand-Reng par un défilé de petits chemins de terre que la pluie, depuis quelques jours, a transformés en bourbiers. Aux dernières maisons françaises, nous nous fîmes indiquer « la maison du marchand ambulant », à une centaine de mètres du territoire français. Un brouillard épais noyait la campagne. Une brève fermière hésita longtemps avant de tendre le bras vers le rideau de brume impénétrable. — C'est là-bas, dit-elle. Vous allez aussi pour ça ? Quelle affaire ? Les gens du pays sont d'ordinaire réservés, mais, depuis quelques jours, il y a un sujet de conversation sur lequel, devant un étranger, ils restent muets. C'est le rebondissement du crime. Depuis quatorze ans qu'a eu lieu le drame, tant de rumeurs ont couru dans le pays, tant d'accusations ont été portées à la légère qu'aujourd'hui, un fait nouveau, sensationnel, ayant surgi, on n'ose en parler, sinon à mots couverts. L'enquête faite par la gendarmerie d'Erquennes, auprès d'habitants de Grand-Reng, n'est pas passée inaperçue. On a commenté les allées et venues des gendarmes. On s'est rappelé des faits et gestes du marchand ambulant, déjà portés et, maintenant, chacun a la certitude que le coupable est connu, que celui dont on n'ose encore citer le nom a pris part au crime, mais les langues

ne se défilent que lorsque la justice lui aura mis la main au collet. Une tuerie. Le crime de Grand-Reng est de ces actes de banditisme que l'on ne peut oublier tant ils sont atroces. Le théâtre de ce drame, ce fut la maisonnette des époux Huleux, située sur la grand route. L'homme était marchand ambulant. Il partait chaque jour, de bon matin, avec sa voiture et se retirait qu'à la nuit tombée. La femme tenait le café, un estaminet propre et coquet. Avec eux, ils avaient leur fils, Abel, qui tient aujourd'hui, à cinquante mètres de là, une buvette-épicerie. Dans la maison vivait aussi le frère du mari. De braves gens que ces commerçants, honnêtes, laborieux et très estimés dans le pays. A force de travail, ils avaient acquis une certaine aisance. Ils avaient des biens au soleil, maisons, pâturés, et ils gardaient aussi de grosses économies. Cela, dans le village, on ne l'ignorait pas. Les bandits masqués. Le drame se déroula dans la nuit du 23 au 24 juillet 1920. Le marchand, retiré, vers 11 heures du soir, d'une longue tournée, s'était couché, auprès de sa femme, dans sa chambre donnant sur la cour. Son frère et son fils reposaient dans un lit voisin. Il faisait si chaud, cette nuit-là, qu'avant de se coucher, le marchand avait ouvert sa fenêtre, la calait avec une planchette de marbre. Dans la nuit, soudain, un bruit sec. Quelqu'un avait poussé la fenêtre, faisant tomber le morceau de marbre. Le marchand se réveilla en sursaut, nous a conté un des rescapés de cette tuerie le frère de la victime. J'entendis claquer un coup de revolver. Un homme masqué nous fusilla par la fenêtre. Je tirai mon revolver en bas du lit et le poussa vivement devant moi, dans la chambre voisine. Le défilant, le corps traversé par une balle, était resté étendu sur son lit, morte. L'homme, ayant reçu une balle, fit quelques pas, arriva dans la salle de café, tomba. Lorsqu'on s'approcha de lui, on s'aperçut qu'il était mort. Les bandits, craignant d'être découverts, les voisins étant alertés par les coups de feu et les appels au secours des survivants, — s'étaient enfuis.

LE MEURTRE DU PRÉFET CAUSERET

Germaine Huot, dite d'Anglemont, sera jugée aujourd'hui par le jury de la Seine

Nous avons annoncé que Germaine Huot, dite d'Anglemont, qui tua le préfet des Bouches-du-Rhône, M. Causeret, passerait aujourd'hui devant les assises de la Seine pour y répondre de son crime. Rappelons que Germaine Huot est née à Paris, en 1888, de père inconnu et de Virginie Huot, sans profession. Toute jeune encore, elle se lança dans la razzia et se fit appeler d'Anglemont. En 1919, M. Camille Picard, député des Vosges, lui présenta, dans l'appartement de l'avenue du Parc Monceau où elle était installée, son ami Jean Causeret, à ce moment, chef de cabinet du

ministre de l'Agriculture, fonctionnaire brillant. Comment Jean Causeret oublia-t-il provisoirement sa femme malade ? Comment se brouilla-t-il avec M. Camille Picard ? Ce sont là des questions sur lesquelles il ne faut plus insister, puisque les survivants ont aujourd'hui oublié et pardonné. Toujours est-il qu'après un an de liaison et dix ans consacrés à un diplomate serbe, Germaine d'Anglemont renoua avec Jean Causeret.



Voici Germaine HUOT dite d'ANGLEMONT causant avec ses associés M^{me} MAGNAN (à gauche) et M^{me} DE MOROGIAFFER.

LE DIMANCHE SPORTIF DANS LA RÉGION



EN HAUT : Un passage en vitesse de l'amateur COCHEZ, sur la piste du CROISE-LAROCHE, après à Roubaix-Paris. Roubaix métropolitaine. Au milieu et à droite : LEZLY (E.A.C. 1^{er} senior) et PICQUET (U.S.C. Heilmann) ; le junior du « Cross-Country des Sociétés d'E. P. » disputé à LAMBERSART. — EN BAS : Une vue de la pelouse pendant la belle réunion inaugurale des Courses hippiques de LILLE.

LES RÉPERCUSSIONS DE L'AFFAIRE STAVISKY

Georges Hainnaux, dit « Jo-La-Terreur » s'est constitué prisonnier

ON A SAISI AU CRÉDIT MUNICIPAL D'ORLÉANS DES TAPISSERIES QUI Y AVAIENT ÉTÉ ENGAGÉES PAR LE SÉNATEUR PUIS

Nous avons annoncé, dans nos dernières éditions d'hier, qu'un mandat d'amener lancé contre Georges Hainnaux, dit « Jo-La-Terreur », n'avait pu être exécuté, celui-ci ayant disparu de son domicile. Or, hier, à midi quarante-cinq, Georges Hainnaux s'est rendu rue des Saussaies, pour se constituer prisonnier. Il monta dans les locaux de la Sûreté générale et se présenta au commissaire Jobard qui lui notifia le mandat d'amener dont il faisait l'objet. Ce dernier le transforma d'ailleurs aussitôt en mandat de dépôt et conduisit son pensionnaire devant M. Mondanel, contrôleur général des recherches, qui le fit envoyer aussitôt au dépôt.

La saisie, à Orléans, des tapisseries de M. Puis. Sur commission rogatoire de M. Ordonneau, M. Colin, juge d'instruction à Orléans, a saisi, au Crédit municipal, des tapisseries déposées en 1930 par le sénateur Puis. Il avait été prêté trois cent mille francs sur ce nantissement.

La contre-autopsie du corps de Stavisky. Le corps de Stavisky, à l'exhumation duquel il avait été procédé au cimetière

JUSTE REMARQUE. Le corps de Stavisky, à l'exhumation duquel il avait été procédé au cimetière

LIRE EN DEUXIEME PAGE NOTRE BEAU ET DRAMATIQUE ROMAN D'AMOUR !

LE CALVAIRE DE CHRISTIANE

PAR GUY DE LUBIGNÈRES



Quelle gravure saisissante !... — Pas d'ennemi... c'est une eau torse !